



L'éditorial

La parole à Gaelle Lévi

« Une place pour chacun, une place pour tous », co-édition Une Souris Verte/ ACEPP, vient de paraître !

Des professionnels font part de leur expérience d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance.

Loin d'être un recueil de bonnes pratiques applicables à toute situation, ces témoignages ont pour ambition de proposer des pistes de réflexions, prenant appui sur des exemples et sur la diversité des possibles.

Ce livre sera présenté lors du colloque : « Accueillir des enfants en situation de handicap et leur famille : un enjeu de qualité pour la petite enfance ». Grâce à des intervenants variés tant du champ du handicap que de la petite enfance, nous souhaitons construire des pistes de réflexion théoriques et pratiques pour faire de l'accueil du handicap une occasion de perfectionner le projet et les pratiques pour tous les enfants et leur famille.

Infos pratiques

Livre : 20 €, disponible à l'association Une Souris Verte.

Colloque : le 8 octobre 2010 à PARIS (XV) Salle de conférence de la MGEN, 3 square Max-Hymans.

Renseignements auprès de l'ACEPP :

Tel : 01 44 73 85 20 (le matin)

Courriel : info@acepp.asso.fr

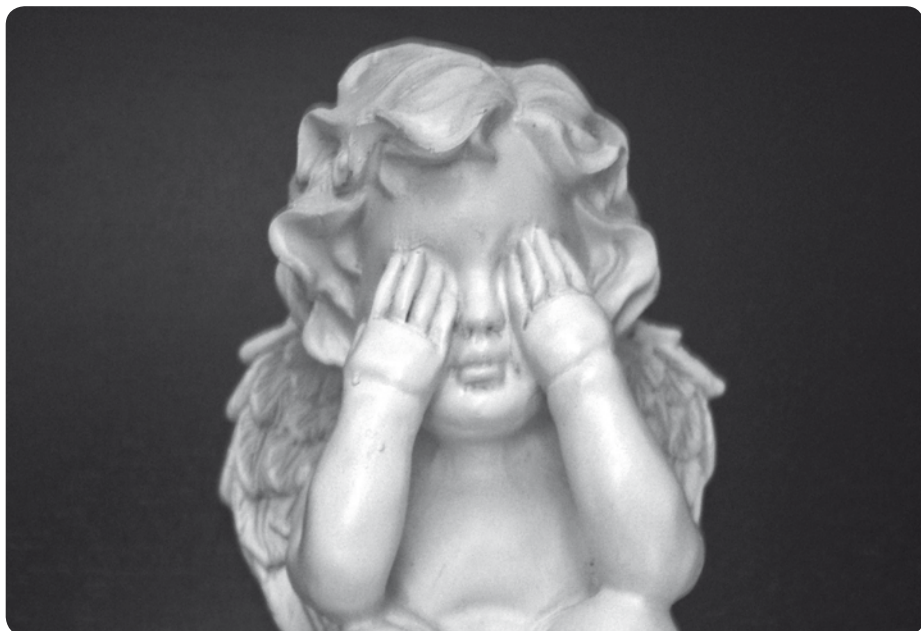


279/281, rue André Philip
69003 Lyon

Tel : 04 78 60 52 59

Mail : info@unesourisverte.org

Web : www.unesourisverte.org



► Partenariat crèches et CAMSP DV

Le partenariat réalisé entre les crèches accueillant des enfants déficients visuels (DV) et le CAMSP DV (Centre d'Action Médico Sociale Précoce pour Déficients Visuels) est très enrichissant.

Il constitue un facteur de continuité pour l'enfant et sa famille, il permet de penser ensemble comment accompagner l'enfant DV avec ou sans trouble associé sur le chemin de l'autonomie avec ses possibilités et limites intrinsèques.

Le partenariat se concrétise notamment par des déplacements dans les structures petite enfance ; les déplacements se décident à la demande des équipes et en accord avec les familles pour des enfants ayant notamment un suivi en psychomotricité au CAMSP.

Ce temps de présence sur un des lieux de vie de l'enfant de manière plus ou moins régulière permet d'une part de répondre aux questionnements et d'échanger avec les équipes sur les sollicitations les plus appropriées à proposer (aménagement de l'espace, de jeux, installation facilitatrice, éclairage...) en vue d'optimiser au mieux les compétences motrices, sensorielles, cognitives, communicationnelles de l'enfant. Bien sûr les conseils apportés diffèrent en fonction de l'enfant, sa pathologie... de ce fait, il n'est pas pertinent d'énumérer dans l'écrit qui suit des conseils précis mais

d'évoquer certaines particularités du jeune enfant DV. Des conseils pourront être donnés au moment de l'intervention du CAMSP DV dans le cadre du suivi d'un enfant particulier.

Les déplacements dans les structures petite enfance permettent d'autre part d'observer l'enfant dans un espace différent avec ses pairs. Ces observations apportent un autre regard sur l'enfant ; en effet ce dernier adopte un comportement parfois différent de celui pris en séance individuelle de psychomotricité en présence de l'un ou des parents.

La vision est une modalité sensorielle très importante dans le développement psychomoteur. Des études ont montré que 80% des informations provenant de l'environnement sont véhiculées par la vision. La vision a un grand rôle organisateur. C'est la vision qui impulse le mouvement et qui donne l'envie de se déplacer, de se saisir des objets. En effet, les actions que l'enfant a sur l'environnement sont guidées et motivées essentiellement par la vision.



Dès les premiers mois de vie, il semble important d'être attentif à la tenue de tête.

Jusqu'à deux mois de vie, ce sont les différents sens qui sont sollicités pour que l'enfant tienne sa tête et ensuite ce n'est que la vision qui intervient pour le maintien de la tête dans l'axe.

En effet, le redressement de la tête s'effectue pour regarder quelque chose donc en l'absence de vision il faut utiliser d'autres stimulations sensorielles (auditives, thermiques, tactiles...) pour permettre ce maintien de tête dans l'axe.

Le maintien de la tête ainsi que l'orientation de la tête vers l'interlocuteur sont également importants pour la communication, lors de contacts sociaux ultérieurs.

Des difficultés peuvent apparaître dans le domaine de la communication chez le jeune enfant DV car la communication non verbale (= gestuelle, posture, mimiques...) est très présente dans les échanges de la vie quotidienne.

En l'absence de vision, l'enfant se basera essentiellement sur l'intonation et non pas sur les mimiques, les gestes pour connaître les intentions de son interlocuteur. De même, il ne pourra anticiper visuellement l'approche d'une personne ; la mise en mots pour avertir l'enfant de notre présence est importante pour que l'enfant se prépare toniquement à être porté, touché. Il pourra identifier l'adulte qui s'occupe de lui ou ses pairs en étant réceptif, attentif à son odeur, sa voix, son toucher, son tonus...

Au niveau comportemental, certains enfants présentent des blindismes (= gestes répétitifs stéréotypés) qui peuvent être évocateurs de troubles relationnels.

Les blindismes (signes digito oculaires, balancements de tête, agitation des mains...) sont différents des stéréotypés présents chez des enfants ayant des troubles relationnels en ce sens qu'ils cessent dès lors qu'on interpelle l'enfant. Les blindismes semblent permettre à l'enfant de se défouler ou de se procurer des sensations en l'absence d'information visuelle.

Les sollicitations sensori-motrices sont primordiales pour aider l'enfant à connaître son corps, ses possibilités et limites.

L'étayage corporel pour favoriser le mouvement chez l'enfant DV est souvent nécessaire dans un premier temps. En effet, l'imitation n'étant possible il faudra s'appuyer sur les autres sens pour favoriser le mouvement chez l'enfant, le maintien de la posture ainsi que les déplacements. Pour ce qui concerne les déplacements

debout, différents éléments sont nécessaires ; l'enfant doit avoir un bon axe, un bon équilibre statique avant de réaliser quelques pas. Pour marcher, il doit avoir également l'envie et bien sûr être sécurisé comme tous les enfants. La vision ayant un rôle majeur dans l'équilibre pour se tenir debout, il faudra suppléer le manque d'informations visuelles par des informations auditives, tactiles et imaginer éventuellement l'utilisation d'une pré canne.

De plus, pour se repérer dans l'environnement, l'enfant aura besoin de plus de temps,

il est donc important de maintenir l'aménagement de la salle stable ainsi que l'emplacement des différents jeux. De plus, il est important d'utiliser un langage spatial précis et non pas des indications vagues telles que « c'est ici », « c'est là »... pour l'aider dans le repérage des éléments les uns par

rapport aux autres.

La vision apporte des informations rapides et globales concernant un objet. L'enfant DV a besoin de plus de temps en ayant des conduites manipulatoires précises, séquencées ainsi que des capacités de mémorisation importante pour se représenter l'objet avec toutes ses caractéristiques, il doit développer des stratégies vicariantes (= les autres sens que la vision), pour se construire une représentation du monde qui l'entoure.

Pour conclure, le manque de vision ou son absence nécessitent un accompagnement au rythme de l'enfant dans l'exploration de ses compétences motrices, sensorielles notamment haptiques (= perception du toucher) favorisant ainsi son action sur le monde et une représentation de celui-ci. ■

► ► Ecrit réalisé par Nathalie LEPAGE, psychomotricienne CAMSP-DV.

► Déficiant visuel ou aveugle ?

La classification OMS de la déficience visuelle est basée sur l'acuité visuelle de loin du meilleur oeil après correction. En France, réglementairement, une personne est considérée comme aveugle si elle a une acuité visuelle de loin du meilleur oeil, après correction, inférieure à 1/20^e ou si son champ visuel est inférieur à 10° pour chaque oeil. Dans les mêmes conditions, une personne est considérée comme malvoyante si son acuité visuelle de loin est comprise entre 4/10^e et 1/20^e, ou si son champ visuel est compris entre 10° et 20° pour chaque oeil. Le port de la canne blanche n'est autorisée en France, que pour une acuité inférieure à 1/10^e.

Les déficients visuels en France

Au-delà des corrections dues au vieillissement, environ 10 % de la population connaît des difficultés visuelles à des degrés divers. Sur 750 000 naissances chaque année, environ 100 000 ont ou auront un problème de vision.

Les aveugles représentent 1 Français sur 1 000. Si l'on considère la population des personnes âgées de 80 ans et plus, le taux de prévalence est 13,27 pour 1 000. On estime à environ 77 000 le nombre des aveugles en France répartis comme suit : 20 000 enfants et adolescents et 57 000 adultes.



Quelle intégration ?

Sur les 20 000 enfants atteints de déficience visuelle, environ 4 000 seraient scolarisés dans les 120 établissements et services spécialisés existants et 2 000 intégrés en milieu ordinaire. Un millier d'étudiants a été recensé en 1998 soit 185 aveugles et 810 malvoyants, inscrits à l'université, dans les écoles d'ingénieurs ou en IUT.

Une éducation précoce peut procurer à des jeunes aveugles une grande autonomie dans la vie sociale. La malvoyance, surtout lorsqu'elle apparaît à l'adolescence ou à l'âge adulte, provoque souvent un handicap plus difficile à compenser. ■

Source : Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées

▶ Le CAMSP DV vous propose...

Une prise en charge de l'enfant déficient visuel

- ▶ Par l'éducation précoce et l'éveil du tout petit à son environnement, en élargissant progressivement son champ d'investigation.
- ▶ En lui permettant d'utiliser les moyens d'information que sont les autres canaux sensoriels (ouïe/odorat/toucher et aussi le potentiel visuel).
- ▶ En motivant cette approche par le jeu et par l'utilisation de rééducation appropriées.

Une aide et un soutien auprès des parents

- ▶ Les premiers contacts permettent d'exprimer les problèmes, les souhaits et d'envisager les possibilités réelles de l'enfant.

Une intégration aménagée dans les services éducatifs non spécialisés

- ▶ L'équipe accompagne l'intégration de l'enfant dans les structures éducatives non spécialisées proches du domicile, en tenant compte de ses capacités et des possibilités d'accueil.
- ▶ Le centre assure l'information des personnels éducatifs concernés et la guidance étroite de l'enfant à l'intérieur de ces structures. ■

▶ L'équipe se compose

La Pédopsychiatre

- ▶ Elle rencontre l'enfant avec ses parents, pour faire le point sur sa situation. L'enfant est vu dans sa globalité de son environnement familial et scolaire. En cas de nécessité, fait le lien avec les professionnels de secteur.

L'orthophoniste

- ▶ Son rôle est de favoriser l'expression orale et la communication.
- ▶ Évalue les compétences langagières de l'enfant à partir d'un bilan orthophonique et prend en charge en séance individuelle les enfants qui présentent des troubles de l'articulation de la parole et du langage oral.

La psychomotricienne

- ▶ Elle propose une approche ayant une action globale s'appuyant sur toutes les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation.
- ▶ L'objectif est de permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps et de ses possibilités d'action,

- ▶ d'interaction avec l'environnement ce par différentes stimulations sensori-motrices.

L'éducateur de jeunes enfants

- ▶ Sa mission est d'accompagner le jeune enfant déficient visuel dans son développement global, d'échanger avec les parents et les guider au quotidien, de soutenir la socialisation en structures multi accueil et la scolarisation de l'enfant en école maternelle en collaboration avec les différents professionnels.

L'orthoptiste

- ▶ Elle fait une évaluation des possibilités visuelles et prend en charge en binôme avec (psychomotricien et éducateur) suite à l'observation du comportement visuel de l'enfant en situation.

L'assistante sociale

- ▶ est à l'écoute des parents
- ▶ les aide dans leurs démarches administratives et sociales
- ▶ les informe de leurs droits
- ▶ en accord avec les parents, des actions concertées auprès des partenaires médico-sociaux peuvent être menées, dans le respect du secret professionnel.

L'ophtalmologiste

- ▶ Elle évalue les capacités visuelles de l'enfant en les intégrant dans l'ensemble de son développement psychomoteur.
- ▶ Elle prend en compte l'enfant dans sa globalité, coordonne les différentes prises en charge médicales, médico-sociales dont il bénéficie.
- ▶ Elle informe les familles sur la déficience visuelle : pathologies, socialisation, orientation.

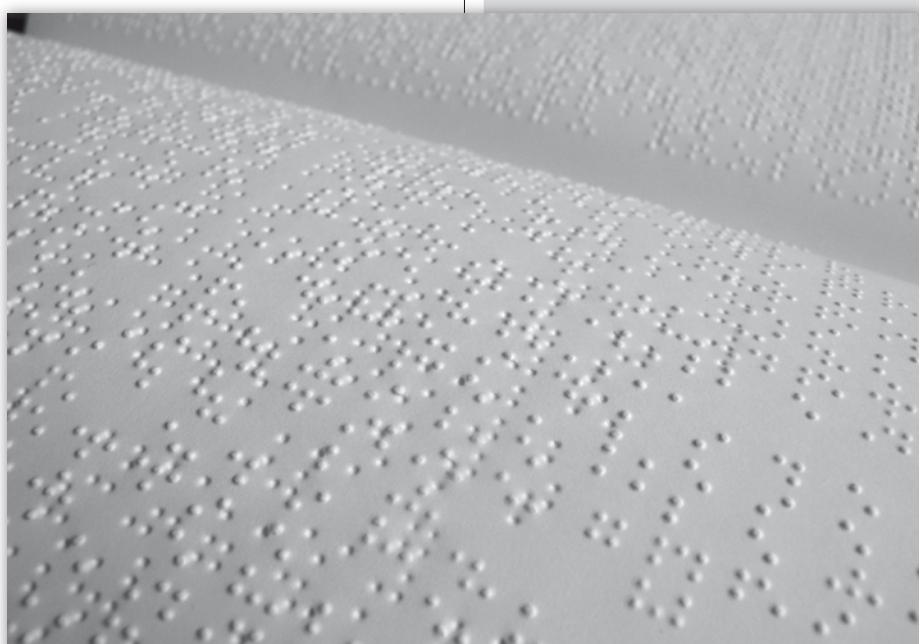
Le psychologue

- ▶ Il évalue les compétences cognitives de l'enfant déficient visuel.

La directrice

Elle assure la gestion :

- ▶ administrative
- ▶ du personnel
- ▶ budgétaire. ■



C.A.M.S.P.

Adresse : 18 rue Valentin Haüy / 69100 Villeurbanne

Pour prendre rendez-vous ou pour tous renseignements :

Tel : 04 78 03 70 83 du lundi au vendredi de 9h à 17h

Internet : <http://www.lespep69.org/pages/etablissement/pagesetab/camsp.php>

Évènement 20^{ème} congrès de Autisme France

À Lyon (Centre de congrès de la cité internationale) le 20 novembre 2010 :
« Pour la reconnaissance du handicap autistique ».

Renseignements :

► <http://autisme.france.free.fr>

Conférence

Accueil pour tous : petite enfance et handicap

Rennes, le samedi 16 octobre 2010 de 14h à 18h. Entrée gratuite.

► <http://merlinpinpin.asso-web.com>

Du côté de la Souris verte... Café des parents

Prochains rendez-vous :

- lundi 11 octobre 2010 à 20h30 : « CLIS et ULIS, au service de l'inclusion »
- lundi 8 novembre 2010 à 20h30 (50^{ème} Café des parents) : « Bonheur et Handicap »
- lundi 13 décembre 2010 à 20h30 : « Les troubles du comportement »

Renseignements :

► <http://www.unesourisverte.org> ou 04 78 60 52 59.

Soirée-débat

The Rocket Family Show

Un spectacle de cirque différent par l'association Zimzam. Sur scène, 6 artistes vous offre un spectacle mixte dont vous ressortirez... différent ? Le spectacle sera suivi d'un débat autour de l'accès des enfants et personnes en situation de handicap aux activités de loisirs. **Le 23 octobre 2010 à 20h30 à la MJC Ménival, Lyon 5^{ème}.** Entrée gratuite, soirée ouverte à tous.

Inscription :

► reseaudpe@unesourisverte.org

Forum 2010

Petite enfance, Handicap et Scolarisation

Une Souris Verte vous invite à participer le 24 novembre 2010 à son 7^{ème} Forum Enfance Accueil « Petite Enfance handicap, & scolarisation. De la crèche à l'école, un rythme pour chacun ». Comme chaque année, le forum alternera exposés théoriques, études de situations, témoignages et tables rondes avec les intervenants.

Où : à l'espace Albert Camus / 1, rue Maryse Bastié / 69500 Bron.

Qui : Parents, professionnel de la petite enfance, de l'enfance, élus, responsables administratifs, étudiants...

Tarif (repas compris) : 80 €, Tarif préférentiel : 30 € Parents/ Etudiants.

Inscription obligatoire.

Renseignements :

► Association Une Souris Verte

Tel : 04 78 60 52 59 / mail : formation@unesourisverte.org

© Une souris Verte 2010

Coordination : Gaëlle Lévi / Graphisme : Philippe Boyrivent

Avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiale de Lyon et de la Ville de Lyon.



Témoignages

C'est en noir que je t'écris

François Nimal



L'annonce du handicap d'un enfant atteint par ricochet tous les membres d'une famille. La mère, le père, d'abord. Puis les frères et sœurs, et les grands-parents. Enfin, les oncles et tantes, les amis

proches. Et pour finir les relations sociales et professionnelles. Dans ce vaste réseau, les oncles et tantes, les cousins sont les parents pauvres d'une famille souffrante. S'ils ne rejettent pas la mauvaise nouvelle en bloc, ils se doivent d'être forts, compréhensifs autant du handicap que de la souffrance qu'il inflige. Mais n'est-ce pas trop demander ? Françoise Nimal, dont la nièce est handicapée visuelle, décrit avec honnêteté et lucidité l'impact de cette nouvelle terrible dans sa propre vie, les questions qu'elle suscite, les changements qu'elle entraîne dans ses relations aux autres. C'est la petite fille aveugle qui, en grandissant, va alors lui faire redécouvrir le monde qui l'entoure.

Desclée De Brouwer, 80 p., 12,50 €.

Tu vois ce que je veux dire

Cy Jung



La Bigleuse à 8 ans, maboule à 18 ans ; avec une telle sentence, je prenais un bien mauvais départ dans la vie. Car oui, je suis effectivement bigleuse, ou, plus exactement amblyope pour cause d'albinisme. Et je suis ma-

boule au point de faire du ski en dépit de l'extrême faiblesse de mon acuité visuelle. Comment est-ce possible ? Comment quelqu'un dont la vue est inférieure à 1/20 peut construire sa vie en totale autonomie et accomplir le plus naturellement du monde des actes que son handicap, a priori, lui interdit ? Ce témoignage retrace mon parcours personnel. Il présente l'albinisme et l'amblyopie, décrypte ce que je vois puis expose les stratégies, les astuces et les ruses qui m'ont permis de suppléer ma déficience visuelle. Il mesure comment ce handicap, que je ne vis pas comme invalidant, a nourri ma personnalité et influence sur mon rapport aux autres. Enfin, il propose une réflexion sur ce que voir veut dire et invite les valides à partager la vision du monde qui est la mienne.

Editions L'Harmattan, 216 p., 19 €.